



LA PAGE D'INFOS DE LA CGT TRESOR DE L'YONNE N° SPECIAL compte rendu du CTPL

Secrétaire : Alain GUYADER E-Mail : a.guyader@wanadoo.fr
Tel : 06 32 07 36 03

COMPTE RENDU DU CTPL DU 16 octobre 2006 Des fermetures tenues secrètes désapprouvées par tout le monde

Ordre du jour :

Suite à la proposition CGT de modification de l'ordre des questions, l'ordre du jour fut le suivant :

- 1- approbation du PV
- 2- réorganisation du réseau
- 3- transfert des domaines
- 4- point sur les opérations immobilières
- 5- point sur l'exécution du budget
- 6- la charte du dialogue social
- 7- les ponts naturels
- 8- le programme de prévention
- 9- l'état des services
- 10- la création d'un emploi de A chargé de mission

Dans sa **déclaration liminaire** (que vous trouverez en intégralité sur le site en tapant <http://www.tresor.cgt.fr/89>) la CGT est revenue :

--> **sur le boycott des CTPL** précédents en faisant remarquer à la parité administrative qu'elle aurait pu en faire l'économie simplement en satisfaisant enfin aux nombreuses demandes d'informations des représentants du personnel .

--> **sur l'attribution de la prime Hélios** qui constitue une division de plus dans les postes, après la notation et les avancements.

Les qualifications réellement mises en œuvre par les personnels méritent une réelle reconnaissance financière. Cela doit passer par une négociation portant sur l'ensemble des situations et non par des mesures dont certains pourraient penser qu'elles visent à « acheter » le silence de quelques-uns.

La CGT dénonce la mise en place d'une rémunération différenciée entre agents en fonction de l'activité exercée, des réformes et des enjeux du moment.

--> **sur la réforme des mutations** qui vise à adapter notre système de mutation à une politique de suppression d'emplois et de restructuration de nos services sans précédent.
Ce projet porte atteinte au droit statutaire à mutation.

La CGT demande le maintien des trois mouvements ; en effet, sans cela, les postes attendront plus longtemps pour la couverture des emplois vacants et les agents plus longtemps pour se rapprocher de leur famille, de leur région.

La pétition lancée par la CGT est bien sûr toujours d'actualité bien que nous ayons enfin obtenu la publication des emplois vacants au niveau national.

--> **sur la nouvelle offensive contre le statut général des fonctionnaires** alors que l'on s'apprête à fêter son 60^{ème} anniversaire.

Le 2 octobre 2006, Nicolas Sarkozy s'est attaqué à l'hôpital public : jugeant que celui-ci fonctionne mal, il a préconisé, entre autres choses, « *le desserrement de l'étau statutaire* ».

Si l'hôpital public et ses personnels sont confrontés à des difficultés, c'est bien à cause des politiques gouvernementales successives qui n'ont pas créé les emplois nécessaires et ont organisé la pénurie des moyens.

C'est toujours la théorie du fonctionnaire trop « *protégé* » et trop « *rigide* ».

Puis la CGT a souhaité l'ajout des questions diverses suivantes :

- la gestion de l'ERD
- les départs en retraite des parents de 3 enfants et plus
- la canicule
- la modification des horaires

Pour terminer cette déclaration liminaire la CGT a évoqué la situation particulièrement difficile de la **Trésorerie de Saint Florentin**.

Lors de la dernière CAP locale de mutation, la CGT avait demandé la mutation d'un agent en prévision de futurs départs.

L'administration n'en avait pas tenu compte et aujourd'hui le poste fonctionne avec 2,8 agents au lieu de 5 , sans compter que le comptable assure l'intérim d'un autre poste. De plus l'ERD promise n'y est pas affectée en cette période de grosse échéance puisque c'est celle de la Taxe Foncière.

La CGT a prévenu que les agents n'allaient pas tenir longtemps à ce rythme là et allaient, en parlant crûment « *péter un plomb* ».

Se posent des problèmes de sécurité (les agents de ce poste y sont très sensibles) : le jeudi il n'y a que deux agents ; des problèmes de service public que les agents ne peuvent remplir correctement (tel, guichet, courrier, etc...) et c'est pire encore en période d'échéance.

Au niveau des relations avec les maires, les entreprises, l'effectif du secteur communal est passé de 3 à 1.

La CGT a insisté sur les conséquences prévisibles de ce stress quotidien (il y a déjà des dépressions dans le département) et demandé quelles dispositions seront prises rapidement dans l'intérêt des agents et du service public.

En fin de réunion , après insistance, la CGT a obtenu que le poste ait l'ERD en novembre et décembre , affaire à suivre

dernières nouvelles: la direction a prévu de mettre une personne de l'ERD pendant 2 mois de suite, une autre 2 x 15 jours (les 15 derniers de novembre et de décembre) et une autre fin novembre jusqu'à fin décembre. La CGT a bien fait d'insister lourdement sinon

2- REORGANISATION DU RESEAU

(voir la déclaration complète sur le site)

La CGT a rappelé son opposition aux restructurations en cours qui n'obéissent qu'à la recherche d'économies par le biais des suppressions d'emplois et, conformément aux souhaits des agents, a voté contre les propositions de l'administration.

Lors de ce CTPL, elle est revenue sur les conséquences en matière de service public pour les contribuables qui devront faire plus de KM , avec des trésoreries ne recouvrant pas les mêmes territoires que les CDI, ce qui va ajouter encore à la confusion et au manque de lisibilité .

Les contribuables sont attachés à un service public de qualité, mais surtout de proximité et il devrait rester de proximité pour ceux qui sont en difficulté, ont besoin de nos services et des explications que seuls des agents compétents et formés peuvent leur donner.

Les restructurations actuelles vont , pour nombre d'entre eux, éloigner ce service public , sans aucune garantie de meilleur service rendu.

Bien sûr, comme nous, ils aspirent à trouver dans un même lieu (ce qui ne veut pas dire forcément un seul service) les réponses à l'ensemble des questions fiscales qu'ils se posent.

Par ailleurs, les élus ne seront pas plus assurés d'un meilleur service, notamment en matière de conseil au moment de l'élaboration des budgets, compte tenu de la multiplication des comptes.

La recherche des gains en emplois est claire pour la fusion sur Auxerre par exemple:

1 TP +1 Inspecteur à Auxerre, 1 RP + 1 Inspecteur à Auxerre Banlieue et 1 Inspecteur à Seignelay soit 5 A pour assurer actuellement un bon fonctionnement et accueillir les élus.

Ce ne pourra pas être la même chose dans un plus gros poste avec 1 TP et 2 Inspecteurs seulement, qui auront plus de tâches d'organisation, qui forcément seront amenés à changer de métier et qui auront des problèmes de gestion de personnel accrus .

Sans parler des futures suppressions d'emplois et de l'ORE qui sera utilisé pour les répartir.

Puis la CGT avait choisi de donner **la parole aux agents des postes ruraux** et a lu l'intégralité des 7 témoignages reçus.

Vous trouverez ci-après des extraits des 7 témoignages sur les 9 agents présents, portant sur le service public:

Quel dommage de fermer un poste rural. On ne se soucie pas du personnel, ni des rapports avec les communes et les contribuables. On ne se soucie pas du contribuable
Nous avons de bons rapports avec tous les élus et secrétaires de mairie qui ne rechignent jamais à effectuer le travail que nous leur demandons.
Le contribuable ne sera ni plus ni moins qu'un numéro. Plus de rapport humain. Le service public n'en sera que dévalorisé.
Travail de masse spécialisé dans un domaine et non plus polyvalence d'un petit poste. Ce sera l'usine, ce qui sera très regrettable. La durée du trajet domicile-travail sera allongée, on déplorera des problèmes de stationnement, de circulation.

La fermeture du poste est inadmissible dans un lieu rural où la plupart des habitants n'ont pas de véhicule et où la moyenne d'âge est assez élevée.

Faut il encore parler de service public ?...les personnes âgées seront les plus ennuyées du fait de leur difficulté à se déplacer.

La fermeture du poste est vraiment nulle, car nous avons beaucoup de contribuables au guichet, beaucoup de personnes âgées et de cas sociaux qui n'ont pas de moyen de locomotion. Le mécontentement se fait bien sentir depuis l'article du journal.

Pourquoi fermer un poste rural? quelle économie? sans compter le surcoût pour les communes (envoi par la poste ou frais de déplacement) sans oublier l'importance du relationnel. Cela fait plus loin pour tous : les usagers (nombreux nous en font la réflexion), les communes et le personnel (pas content du tout de fermer) énervé d'apprendre cette fermeture par la presse...sommeil perturbé

Est-ce un service de fermer? comment feront les personnes âgées, les personnes sans moyens de locomotions, ceux sans internet...? où est le contact direct avec les personnes? réunir 3 trésoreries engendrera des files d'attente, de l'énervement, de la précipitation et certainement des erreurs...les usagers ne seront pas dans de bonnes dispositions avant de se présenter à la nouvelle trésorerie : temps de trajet, problèmes de circulations, problèmes de stationnement puis sur place, problème d'attente etc...etc..

La fermeture du poste est inadmissible et caractérise la désertification du milieu rural. C'est une villeavec une forte majorité de personnes âgées, une concentration de « cas sociaux » et un analphabétisme galopant (de plus en plus je remplis les chèques des contribuables au guichet).

L'intention de la CP de privilégier internet est totalement irréalisable envers ce type de population. De plus en plus de redevables viennent payer en espèces pour cause d'interdit bancaire ou autres. Beaucoup d'habitants à faible revenu viennent toucher des allocations 1^{er} secours et n'ont pas de moyen de locomotion ; que vont ils devenir ? Depuis l'annonce de fermeture, une multitude de personnes nous font part au guichet de leur désarroi. Que deviendront ils ? ? ?

Nous sommes employés pour servir le public et non l'argent.

De plus en plus et tous les jours, au guichet, au téléphone et aussi dans la rue beaucoup de personnes nous interpellent, toutes inquiètes, beaucoup paniquées, à l'idée de la fermeture de la Trésorerie Ils n'ont pas les moyens d'acheter internet et de s'en servir!!! Je dirais même que le mécontentement monte car ces personnes souvent âgées et seules, sans moyens de locomotion ou ces familles sans moyens s'aperçoivent non seulement du gâchis mais aussi de l'accentuation du fait qu'ils sont laissés pour compte de plus en plus par les services publics et la société.

La fermeture du poste me semble être une aberration par rapport au service public de proximité. Beaucoup de personnes auront des problèmes pour régler leurs litiges avec l'administration. Les habitudes dans ces petits villages de campagne seront très dures à faire passer!!!

La CGT a insisté sur le courrier récent **d'un agent qui souligne les frais supplémentaires de 940 euros par an** qu'elle devra déboursier compte tenu de ce changement de poste qu'elle n'a pas demandé.

Puis dans les débats les élus CGT ont fait remarquer à l'administration qu'il n'est pas tenu compte de l'expérience passée et des demandes contenues dans l'intervention de Raphaël AMADE lors d'un CTPL suite à la fusion de son poste : des besoins en effectifs à mettre en place avant le 1er janvier pour permettre la prise en charge des tâches supplémentaires , la formation professionnelle nécessaire ainsi que les travaux de restructurations à réaliser avant le rattachement.

On voit aujourd'hui que les travaux promis alors ne sont pas encore réalisés pour certains postes restructurés les années passées. Ils devraient être réalisés en 2007 pour les prochaines fusions de St Florentin, Villeneuve l'Archevêque et Avallon. Bonjour les conditions de travail en attendant!

Les élus CGT ont fait part des oppositions des maires du ressort de **Brienon**. Le maire de Brienon a d'ailleurs envoyé un rapport complet au préfet et a saisi le député de la circonscription qui a écrit au Ministre.

Les maires du ressort de la trésorerie de **Seignelay** sont aussi contre la fermeture de la Trésorerie et ont voté une motion dans ce sens.

Auxerre rue du Pont deviendrait donc le seul poste sur Auxerre (hormis EH) et le plus gros poste du département avec un ORE de 21,60 et 25 agents 15 C et 10 B. Ce ne sera pas tout à fait le cas avec une autre répartition de certaines missions qui iraient notamment à la Paierie départementale qui doit être contente de les récupérer sans personnel et compte tenu des dégâts d'Hélios.

Ce gros poste que nous appelons quelquefois «usine à gaz», c'est justement ce qui effraie les **agents d'Auxerre Banlieue** notamment.

La CGT a fait part de leurs inquiétudes (elle y a organisé une heure d'information) , la visite de la direction n'a pas rassuré sur le devenir des missions compte tenu des éventuels changements de secteurs et de répartition des collectivités, sur le devenir d'un agent qui ne serait pas vraiment du poste, sur les effectifs réels à court et moyen terme (ne parlons pas du long terme), sur le devenir de leurs temps partiels, de leurs horaires et de leur formule ARTT à 37h , sur les possibilités réelles de stationnement proche du lieu de travail pour les agents et proche du poste pour les contribuables et les élus, sur l'installation des bureaux ; les agents souhaitent d'ailleurs être consultés bien en amont.

La CGT s'est inquiétée de la situation **des permanences** dans le département, rappelant le vote des conseillers généraux du département pour leur pérennité . ?

L'administration a indiqué que la moitié des permanences étaient supprimées et l'autre moitié largement modifiées (horaires , jours ...) .

Elle s'est aussi vivement inquiétée du déroulement des travaux pour l'Hôtel des Finances de TONNERRE , l'accueil commun ne devrait être opérationnel qu'après l'emménagement complet du Trésor. De plus, 4 agents seront dans 12 m2 et le déménagement devrait se faire en pleine période d'échéance !!!!

Les interventions sur ce premier point à l'ordre du jour ont duré plus de 2 heures , ce qui montre le manque de débat sur les réformes mais aussi notre détermination à argumenter sur le fond pour combattre celles qui ne correspondent pas aux besoins des populations.

L'administration a maintenu l'ensemble des projets.

VOTES SUR LES PROPOSITIONS DE L'ADMINISTRATION :

Fusion Auxerre (donc fermeture Auxerre Banlieue et Seignelay) :
administration pour, FO abstention, CGT contre.

Fermeture Vézelay : adm pour, FO contre, CGT contre.

Fermeture Cerisiers : adm pour, FO abstention, CGT contre.

Fermeture Brienon : adm pour , FO contre, CGT contre.

Les personnels seront prochainement consultés sur leurs souhaits de mutation forcée , ça paraît un peu curieux car près de 80% des agents des postes ruraux refusent les fermetures, ils souhaitent donc rester dans leurs postes , près de leurs domiciles, y ayant organisé leurs vies de famille ...

3 – LE TRANSFERT DES DOMAINES

La CGT avait rencontré les agents des domaines afin de débattre avec eux de leurs revendications et c'est tout naturellement qu'elle les a évoquées lors de ce CTPL .

Elle a pu obtenir certaines explications :

- comme le souhaitaient les agents, l'installation dans les locaux de la TG, en attendant la fin des travaux et afin d'éviter un double déménagement, a été reportée malgré un petit problème de communication . L'architecte devrait rendre bientôt sa copie .

- la direction s'est dite consciente des problèmes d'effectifs et de formation soulevés (nouveaux agents, retraites proches...)

- les pôles de gestion des patrimoines privés transférés à Dijon qui coordonne 8 départements ne seront pas récupérés par la TG de Côte d'Or .

- les besoins pour l'installation des bureaux et des armoires d'archivage sont connus mais mis en suspens à cause de la question de la place de l'escalier et de la nécessité d'un ascenseur. L'étude dira aussi s'il est nécessaire de faire un accès handicapé puisqu'il n'y aura pas de public . Reste posé le problème de la liaison avec les autres services de la TG.

Par contre les agents des domaines regrettent que la direction ne se soit pas rendue sur place pour mieux apprécier leurs missions et les conditions dans lesquelles ils les exercent . Il n'est peut-être pas trop tard !

Les craintes formulées sur la pérennité de la mission, avec France Domaine qui ne serait qu'un pas vers la privatisation et les questions posées quant à la plénitude des missions n'ont pas eu pour l'instant de réponses.

De même, le fait soulevé par la CGT que l'encaissement des redevances domaniales soit confié aux trésoreries générales de département, soit, au stade amiable, aux services comptabilité et, au stade contentieux , aux services produits divers, n'a pas été commenté .

En outre, nous n'avons pas obtenu de réponse quant à l'élaboration d'un état des lieux du recouvrement actuel qui nous permettrait de savoir quelle est la charge transférée et avec quels moyens.

Le TPG a répondu favorablement à la demande de la CGT d'une réunion commune des administrations et des organisations syndicales avant la fin de l'année , comme cela se fait au niveau central.

4- LES OPERATIONS IMMOBILIERES

La CGT a demandé des informations précises sur chacune des opérations recensées en début d'année. Elle a constaté de gros retards dans la réalisation de celles-ci et aimerait savoir pourquoi.

L'administration a répondu point par point , voici un résumé des réponses :

Ancy le Franc: en accord avec la mairie, les travaux de rénovation du poste auront lieu pendant les vacances scolaires ce qui permettra aux agents de travailler dans les locaux scolaires.

Auxerre: comme prévu, les travaux seront finis fin novembre .

Chablis : dossier intégralement repris et les travaux d'aménagement intérieur et d'accès handicapé devraient commencer en février ; La livraison est prévue pour septembre.

Courson: projet d'optimisation des surfaces en cours d'appel d'offre . C'est en cours depuis longtemps pour ce poste qui a été restructuré précédemment et a fusionné avec Coulanges sur Yonne.

Joigny : c'est le statut qui pour le projet d'hôtel des finances

Toucy : projet d'optimisation des surfaces suspendu

Vermanton: toujours rien depuis le refus de l'intercommunalité d'un local à l'extérieur du village , la commune est maître d'oeuvre , ça n'avance pas vite, c'est le moins que l'on puisse dire, surtout que les agents attendent des conditions de travail normales après la fusion avec Coulanges la Vineuse.

Pont sur Yonne : achèvement des travaux pour mi-novembre. En ce moment, on effectue les travaux de peinture. La CGT a fait remarquer qu'on aurait pu consulter la mairie plus en amont pour qu'elle accueille les agents le temps des travaux, ce qui leur aurait évité bien des désagréments : le bruit et les odeurs ... de peinture maintenant.

Sens Agglo : - un avenant devra être signé pour le changement des ouvrants. Une situation cocasse a été découverte à cette occasion : l'administration n'est pas propriétaire du bureau du comptable.

- les crédits ont été demandés pour les vitres de protection . L'insistance des agents a fini par payer puisqu'en date du 13 octobre la DGCP met à disposition un crédit de 4545 euros TTC pour la réalisation d'un vitrage feuilleté sur les guichets du hall.

Sens municipale : la réfection de la toiture devra être financée par le budget du département.

La question de Tonnerre a été débattue précédemment. La CGT est aussi intervenue lors du CHS du 17 octobre.

Les travaux sur **Avallon, Saint Florentin et Villeneuve l'Archevêque** , liés aux restructurations à venir ne seront lancés qu'en 2007.

Il va s'en dire que la CGT œuvrera avec les agents pour la réalisation rapide des travaux et pour de meilleures conditions de travail.

5- L'EXECUTION BUDGETAIRE

L'administration a précisé que nous aurions un nouveau CTPL sur la question d'ici la fin de l'année en évoquant les mauvaises prévisions budgétaires de l'année 2006 . Nous en avons souligné quelques unes en début d'année .

Sans reprendre l'intégralité de ce qu'elle avait préparé, la CGT est revenue sur quelques aspects :

- la communication des différentes dotations : en effet nous n'avions eu connaissance que de la dotation budgétaire initiale 2006 soit **1 955 971 euros** , aujourd'hui nous avons le détail du budget de 3 016 343 euros avec les différentes dotations.

- la réalisation au 2/10/2006 confirme malheureusement une bonne partie de nos craintes exprimées lors du CTPL du 30 mars :

Pour le téléphone , nous avons dit que le budget était notoirement insuffisant , nous sommes déjà à une utilisation dépassant les 96%.

Pour les fluides et les fournitures , malgré les crédits supplémentaires de 1300 et 2300 euros les dépenses atteignent déjà 85% et 88% . Nous avons souligné les coûts élevés de GUILBERT .

Pour la CGT , les prévisions sur **l'affranchissement** étaient notoirement insuffisantes. L'administration a confirmé que le projet annoncé d'un nouveau système à mettre en place avec la poste était en cours.

Pour **les frais de poursuites** au contraire, les crédits sont légèrement diminués et il n'y que 44% de dépenses. Qu'en déduire ?

La CGT a demandé ce qu'il en était des 13 postes qui n'avaient pas eu le changement de mobilier en 2005.

La réalisation est de **60% au 30 septembre 2006**. Mais en y regardant de plus près, on s'aperçoit que la moitié des dépenses non réalisées proviennent des travaux immobiliers en instance. Pour les seules dépenses de fonctionnement nous sommes déjà à près de 72%.

SUIVI ANALYTIQUE DES DEPENSES 2006 AU 2 OCTOBRE 2006

Poste budgétaire	dépenses prévues	dépenses exécutées	Taux d'exécution
Fluides	116 389	98 896,37	84,97
Nettoyage	73 843	52 820,67	71,53
Imprimés	45 485	20 855,08	45,85
Fournitures	107 313	94 716,18	88,26
Entretien immobilier	20 417	22 098,38	108,24
Maintenance technique	19 471	14 271,66	73,30
Télécommunications	61 114	58 839,58	96,28
Informatique fonctionnement	15 600	13 509,83	86,60
Affranchissement	514 468	357 027,64	69,40
Locations immobilières	286 347	200 613,37	70,06
Frais de poursuites	168 225	73 332,07	43,59
Sécurité fonctionnement	39 594	31 121,07	78,60
autres dépenses de fonct	19 935	20 011,63	100,38
Sous total fonct courant	1 488 201	1 058 113,53	71,10
Frais de déplacement	168 255	135 195,49	80,35
Charges diverses de transport	10 914	7 468,13	68,43
Prestataires externes	29 238	17 575,36	60,11
Travaux immobiliers	1 122 476	555 642,70	49,50
Matériel logistique	5 000	8 631,47	172,63
Matériel informatique	97 448	22 198,04	22,78
Mobilier	38 919	5 169,81	13,28
Réserve de gestion	55 892	0,00	0,00
Total général	3 016 343	1 809 994,53	60,01

6- LA CHARTE DU DIALOGUE SOCIAL

L'administration souhaitait que le CTPL établisse la liste des pièces nécessaires à la préparation des réunions de CTPL.

La CGT a préféré que l'on reprenne un autre jour la charte point par point , pour examiner sa déclinaison locale comme elle l'avait déjà demandé fin 2005 . Elle a demandé à être associée à la rédaction d'une note de service pour diffusion, avec copie de la Charte jointe, à tous les comptables, chefs de service et adjoints qui assurent un rôle d'encadrement.

7- LES PONTS NATURELS

Compte tenu du nombre de jours dits « ponts naturels » cette année , la CGT a demandé qu'il soit organisé avant toute décision, un vote des personnels sur chacun des jours proposés.

Pour elle, on ne peut obliger un agent à prendre 3 jours à des dates qui ne lui conviennent pas , d'ailleurs la lettre du Directeur de la DGCP précise , s'agissant des typologies à 36h, qu'il n'est pas possible d'imposer aux agents de prendre un jour de congé , sauf s'ils sont d'accord . Nous souhaitons donc recueillir l'accord des agents.

Pour l'instant aucune décision n'est prise ; cette question sera débattue lors d'un nouveau CTPL .

8- LE PROGRAMME DE PREVENTION

Tout à fait satisfaite que cette question figure à l'ordre du jour, la CGT a posé de nombreuses questions quant aux axes de travail trésor en lien avec ses interventions lors des réunions du CHS. Nous les reprenons en indiquant les réponses faites par l'administration .

- la CGT a évoqué les problèmes de sécurité dans certains postes où ne travaillent qu'un ou deux agents, parfois c'est même un agent de l'ERD qui est seul dans le poste qu'il est censé aider.

Ce problème est connu de l'administration qui avoue même la fermeture de postes certains jours.

- Qu'en est-il du stage de sensibilisation des chefs de postes aux risques d'agression?

Rien pour l'instant .

- Toutes les mises aux normes électriques ont-elles été réalisées et de nouvelles vérifications sont-elles prévues ?

- la CGT a abordé la question des différents stages , de leurs mises à jour ... en lien avec la charge de travail actuelle des postes et les suppressions d'emplois.

La liste des agents ayant suivi un stage sera établie par poste et par service.

- Qu'en est-il du suivi médical des femmes de ménages et de la connaissance des produits qu'elles utilisent? Il devait y avoir une information sur la nocivité des produits.

Rien de fait pour l'instant , mais après débat il a été décidé qu'une enquête serait lancée notamment pour connaître les produits utilisés.

- où en est-on de l'installation des nouvelles imprimantes moins bruyantes?

- Sur le tabac , quelles mesures sont envisagées à l'approche de l'hiver pour les quelques agents qui doivent actuellement sortir pour fumer ?

Aucune , le tabac sera interdit.

- la CGT a rappelé que les achats de ventilateurs , de repose-pieds ne devraient pas attendre la réunion du CHS pour être réalisés car le matériel à coup sûr arrivera après la canicule. Lors d'un groupe de travail du CHS nous avons proposé qu'une réserve soit constituée pour éviter tout problème de ce genre.

- Un exercice d'évacuation incendie est-il prévu pour la TG ?

Il sera organisé.

- une glace permettant de sortir tranquillement de la TG ne serait pas du luxe.

La mairie a répondu qu'il y aurait une modification du trafic , donc nous sommes en attente.

- la liste des vérifications sur l'amiante fait apparaître qu'il reste encore des vérifications non faites et surtout que fait-on dans les endroits où existe de l'amiante pour qu'il n'y ait pas de problème?

Nous en sommes conscients , l'amiante décelée se trouve dans des endroits bien précis , il n'y a donc pas de danger.

- Dernier aspect : la mise à jour des fiches de risques professionnels et la connaissance des accidents du travail au fur et à mesure est très importante en matière de prévention des risques. L'accident du vacataire, cet été, aurait peut être pu être évité si nous avions pu avoir un débat sur ce type d'accident , qui aurait sensibilisé tout le monde.

Il faudrait aussi que les consignes de sécurité soient respectées par les agents eux mêmes.

9- L'ETAT DES SERVICES



Compte tenu de l'heure la CGT a fait la déclaration suivante:

Nous avons de nombreuses questions à poser puisque c'est la première fois que le CTPL examine l'état des services mais vu la période ce n'est plus trop d'actualité.

Les contenus sont quelque peu édulcorés compte tenu de leur publication à l'extérieur.

Néanmoins, nous constatons que les parties services sont très développées en lien avec le projet départemental qui nous avait été adressé dans le cadre du CTPL de juin , mais qui ne comportait pas les résultats 2005. Par contre, les aspects effectifs sont très peu développés , il n'y a rien sur l'absentéisme, le temps partiel, l'ERD ... Nous avons aussi peu d'informations sur les travaux et les achats.

Pour 2006 , un vrai rapport annuel sera fait.

10- LA CREATION D'UN EMPLOI DE A

La CGT a demandé si les demandes d'adjoint à Pont sur Yonne, Migennes et Villeneuve sur Yonne correspondent aux demandes non satisfaites auxquelles il est fait allusion dans la note de la DGCP sur l'implantation d'emplois de catégorie A qui a été transmise.

QUESTIONS DIVERSES POSEES PAR LA CGT

- Nous souhaitons revenir sur la gestion de l'équipe de dépannage, nous allons refaire une réunion et nous vous demanderons une audience prochainement sur l'ensemble des problèmes .

Aujourd'hui nous soulevons à nouveau la question des remboursements des frais réels , d'autant plus que les rayons d'intervention de 20-30 km ne sont plus respectés et qu'il n'est pas normal qu'un agent se voit affecté à 120-130 Km de son domicile aller-retour.

Nous demandons que soit étudiée la possibilité de prise en compte du temps de trajet dans le temps de travail comme cela se fait dans d'autres départements .

réponse : les grands déplacements sont exceptionnels

- sur les départs anticipés en retraite pour les femmes de trois enfants ou plus , si nous avons accueilli avec satisfaction la reculade du ministre , nous aimerions savoir combien d'agents sont concernés dans le département ?

réponse : les agents ont été avertis et personne n'en a fait la demande.

- nous souhaitons savoir où en est la prise en compte des demandes de modifications des horaires, des protocoles ARTT que demandent les agents comme ils sont en droit de le faire.

réponse: l'étude est toujours en cours et n'est pas encore finalisée pour l'instant.

- à quelle date se réuniront les prochaines CAP locales de mutation ?

réponse: après débat le 16 novembre a été retenu , mais cette date a depuis été reportée au 4 décembre

Siégeaient pour la CGT :

Mauricette COSTE et Alain GUYADER (titulaires)

Régis HIVERT (suppléant)

Vous pouvez consulter le site internet local de la section CGT Trésor de l'Yonne : taper <http://www.tresor.cgt.fr/89>

Pour recevoir régulièrement toutes les informations

directement et rapidement par intranet, il suffit de remplir le questionnaire ci-joint et de le retourner à Alain Guyader à la TG :

NOM

PRENOM

AFFECTATION

accepte de recevoir des informations de l'organisation syndicale ci-dessus dans la boîte électronique suivante: @cp.finances.gouv.fr
les envois pourront cesser sur simple demande de ma part.

Fait à

le

BULLETIN D'ADHESION



Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT
Alors, je me syndique...

Nom :

Prénom :

Affectation :

Grade :

Indice :

**Date :
du Trésor CGT.**

déclare adhérer au Syndicat National

Signature :